

UNES

AVENIR DE LA PAC POST 2020



Les Régions françaises se mobilisent à Bruxelles.

La commission Agriculture et développement rural de [Régions de France](#) (RDF) s'est réunie le 7 mars à Bruxelles pour une session spéciale « avenir de la Politique Agricole Commune (PAC) post 2020 ». La Région Auvergne-Rhône-Alpes était représentée par Emmanuel Ferrand, conseiller régional délégué aux Fonds européens agricoles.

Les élus régionaux ont ainsi pu échanger avec plusieurs [eurodéputés français](#) dont Jean Arthuis, Jean-Paul Denanot, Angélique Delahaye, Eric Andrieu et Michel Dantin. Si ces derniers ont fait part de craintes mesurées quant aux coupes budgétaires à prévoir pour la prochaine PAC, ils ont aussi déploré le manque d'ambition de la [communication de novembre](#) 2017 et ont souligné le besoin d'évolution de cette politique face aux critiques dont elle fait l'objet et aux nombreux enjeux actuels.

Du côté de la Commission européenne, une rencontre avec Elisabetta Siracusa, du cabinet du Commissaire Hogan et David Laureau, de la Direction générale de l'Agriculture, a permis d'évoquer les grandes orientations des propositions législatives attendues pour fin mai.

Enfin, un échange de vues avec les ministres de l'Agriculture de Wallonie, René Collin, et d'Emilie-Romagne, Simona Caselli, a fourni l'opportunité aux représentants régionaux de comparer et discuter le rôle des Régions dans les modalités de mise en œuvre et de gouvernance de la PAC dans ces trois pays.

ARTICLES

BELLE MOISSON INTERREG EUROPE POUR LA RÉGION



La liste des lauréats du troisième appel INTERREG Europe publiée le 13 mars a été particulièrement favorable à Auvergne-Rhône-Alpes.

En effet, [sur les 54 projets](#) qui ont l'honneur d'être sélectionnés par la Commission européenne, 3 sont pilotés par une structure régionale. Le premier, MedTech4Europe, axé sur les technologies médicales, est directement piloté par les services de la Région. Le deuxième, DigiTourism, projet liant tourisme et numérique, est géré par le Comité régional du tourisme Auvergne-Rhône-Alpes. Et enfin, INNOVASPA4HEALTH, projet sur le thermalisme a pour leader l'association Thermauvergne. Plus d'informations sur les projets dans le prochain Europe en Bref.

PIB RÉGIONAL PAR HABITANT, INFLATION, CROISSANCE COMMERCIALE : TOUS LES DERNIERS CHIFFRES



Les écarts restent considérables entre les régions.

[Eurostat](#), l'office statistique de l'Union européenne, a publié le 28 février dernier nombre d'indicateurs économiques de l'Union.

Au titre des chiffres consolidés pour 2016 figure le [PIB régional par habitant](#). Pour Eurostat des « différences considérables » subsistent, ce que ne manqueront pas de relever les partisans de la poursuite d'une politique de cohésion forte : Inner London-West au Royaume-Uni occupe toujours de loin la tête du classement (611% de la moyenne européenne) suivi par le Grand-Duché du Luxembourg (257%), et par la région irlandaise de Southern and Eastern (217%), tandis que la région bulgare de Severozapaden ferme la marche (29%). A noter qu'en France seule la région Ile-de-France dispose d'un PIB par habitant situé plus de 50% au-dessus de la moyenne européenne (175%). La région Auvergne-Rhône-Alpes (« Centre-Est ») se situe juste à la moyenne (100%).

Parmi les autres indicateurs publiés le 28 février par [Eurostat](#), le [taux d'inflation](#) annuel de la zone euro est estimé en février 2018 à 1,2%. Parmi ses composantes de poids on retrouve l'augmentation de l'énergie : (2.1%). Concernant par ailleurs le [taux de chômage](#) dans la zone euro, pour janvier 2018, il s'établit à 8,6 %, taux le plus faible enregistré depuis décembre 2008. L'Organisation de coopération et de développement économiques ([OCDE](#)) quant à elle [fournit les derniers indicateurs](#) (2017 par rapport à 2016) en matière d'échanges de marchandises : dans l'Union, les exportations ont augmenté de 2,9% et les importations de 2,4 %. Au niveau national, les quatre États moteurs de ces hausses sont la France, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni.

LE PASS INTERRAIL EST FINANCÉ



Proposé par le Parlement européen, pensé pour permettre aux jeunes Européens quelques voyages gratuits sur le territoire de l'Union, le Pass Interrail s'est (enfin) vu doté de 12 millions d'euros de budget par la Commission européenne.

L'Exécutif européen a annoncé le 1^{er} mars dernier le déblocage de cette enveloppe pour l'année 2018. Le Pass Interrail, titre de transport gratuit destiné aux jeunes atteignant 18 ans dans l'année, est le fruit d'une proposition des députés européens, portée initialement par les membres du [groupe PPE](#), pour favoriser la mobilité des jeunes et renforcer leur attachement au territoire européen.

La Commission espère que ce projet pilote permettra à « au moins 20 000 jeunes » de partir à la découverte de l'Union dès l'été prochain ; elle prévoit d'ouvrir « prochainement » un concours pour permettre aux premiers intéressés de profiter de l'opportunité. Les premières informations sont [ici](#).

VERS DES SEUILS RELEVÉS POUR LES AIDES D'ÉTAT AUX EXPLOITATIONS AGRICOLES ?



La Commission européenne suggère d'assouplir les aides d'État agricoles et d'en relever les montants. Une consultation est ouverte sur le sujet.

Dans le cadre du projet de révision du règlement qui encadre les aides d'État agricoles ([1408/2013](#)), la Commission européenne a [proposé](#), le 2 mars dernier, de relever les montants des aides dont une exploitation peut bénéficier tous les 3 ans, de la part de ses autorités nationales, sans que ces dernières le notifient à la Commission européenne. Le montant, qui concerne ces aides appelées « aides de minimis », passerait de 15.000 à 25.000 euros.

Toutefois, pour faciliter le contrôle de ces aides et vérifier qu'elles ne perturbent pas la concurrence dans un secteur spécifique, la mesure devra être assortie de la création d'un registre dédié.

Pour connaître l'impact d'une telle mesure, si elle était appliquée, la Commission a ouvert une [consultation](#) jusqu'au 16 avril prochain.

L'ÉGALITÉ DES GENRES ILLUSTRÉE DANS LA POLITIQUE DE COHÉSION



La journée de la Femme du 8 mars était l'occasion de rappeler que l'égalité homme-femme est l'un des principes fondateurs de l'Union européenne.

Représentation dans la vie politique, santé, éducation, emploi : la Commission européenne intègre dans toutes ses politiques la question de l'égalité homme-femme, considérée comme un des principes fondateurs de l'Union européenne.

Ce principe est un incontournable de tous les projets cofinancés par les fonds européens, à titre d'exemple, l'actuelle programmation budgétaire (2014/2020) des Fonds européens structurels et d'investissement ([FESI](#)) stipule que « *les États membres et la Commission veillent à ce que l'égalité entre les hommes et les femmes et l'intégration de la perspective de genre soient prises en compte et favorisées tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes* ».

Retrouvez [ici](#) quelques projets soutenus à ce titre par l'Europe sur le territoire national. Parmi les multiples parutions éditées à l'occasion de la journée de la Femme, retrouvez le [dossier spécial](#) de [Toute l'Europe](#) et le [portrait statistique](#) « homme-femme » [d'Eurostat](#).

NUMÉRIQUE : PROMOUVOIR L'ÉMANCIPATION DES FEMMES



La Commission se mobilise pour que les femmes et les filles prennent leur avenir numérique en mains.

À l'occasion de la journée de la femme, la Commission européenne a souhaité en particulier attirer l'attention sur l'émancipation nécessaire des femmes dans le numérique alors qu'[une étude](#) récente révèle que le fossé se creuse entre hommes et femmes quant à leur implication dans l'éducation, les carrières et l'entrepreneuriat numériques.

La commissaire en charge de l'Economie et de la Société numériques, Mariya Gabriel a ainsi présenté son initiative (2018-2019) pour accroître la place des femmes dans le numérique. Elle propose des [plans concrets dans trois domaines](#) : faire disparaître les stéréotypes, promouvoir les compétences et l'éducation numériques, et plaider pour que davantage de femmes se lancent comme chefs d'entreprises.

SUISSE/EUROPE : DONNANT DONNANT



Les pourparlers concernant un projet d'accord institutionnel Suisse/Union, qui s'étaient raréfiés depuis 2013 faute de convergence de vues, semblent devoir reprendre.

C'est en tous cas la possibilité ouverte par une [déclaration](#) du Conseil fédéral en date du 5 mars : cabotage aérien, coopération en matière de santé publique, volet culturel, pourraient participer à un accord institutionnel plus global, mais pas question d'intégrer la directive européenne sur la citoyenneté ni les mesures d'accompagnement en matière de libre circulation des personnes par exemple.

Pour l'heure, les avancées pourraient concerner le règlement des différends judiciaires et le maintien de la Suisse dans le marché d'électricité. L'objectif : conclure l'accord institutionnel en 2018.

L'EUROPE CHOUCROUTE SES ENTREPRENEURS



L'Europe accompagne le développement de l'entrepreneuriat sur son territoire.

Pour preuve, les milliers de PME qui ont bénéficié de son appui financier pour accéder au financement sont répertoriées sur une [carte interactive](#). Il est possible de consulter les financements par secteur géographique, par programme de financement ou par secteur d'activité. Pour accompagner ceux qui hésitent encore à se lancer, la Commission européenne, en partenariat avec [BpiFrance](#), édite un [guide](#) présentant les facilités pensées pour le démarrage d'une entreprise dans l'Union.

Enfin, pour découvrir la vidéo de la Commission européenne sur le soutien des PME par le Plan Juncker, mis en œuvre par la Banque Européenne d'Investissement (BEI), cliquez [ici](#).

RUBRIQUES



LE SAVIEZ-VOUS ?



Eurostat fait plus pour l'information des Régions.

Eurostat fait plus pour l'information des Régions.

L'office statistique de l'Union européenne, [Eurostat](#), qui fournissait jusqu'alors des chiffres par grands sujets, se met à la portée des Villes et des Régions. En ouvrant une [nouvelle page](#) qui leur est dédiée, Eurostat facilite l'information et donne accès à des [cartes](#) ainsi qu'à de nombreuses [applications](#).



Enregistrement record de brevets.

La Commission européenne a mis en ligne une aide destinée à guider les autorités publiques dans la rédaction des procédures d'appels d'offres.

L'Office européen des brevets ([OEB](#)) a battu un record historique en délivrant plus de 105 000 brevets en 2017, pour environ 166 000 demandes. Le nombre de brevets enregistrés représente une [augmentation de 10%](#) par rapport à 2016. A l'exception de la Belgique, tous les États membres ont vu le nombre de leur demandé croître, la Suisse restant le meilleur élève de la classe.



L'EUROPE À VOTRE PORTÉE

Vous avez un projet dans le domaine de la formation à l'audiovisuel ?

L'appel à propositions MEDIA formation 2018 est ouvert. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne. Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).



DICO DE L'EUROPE

RGPD (Règlement Général européen sur la Protection des données Personnelles)

Ce [Règlement](#), qui entrera en vigueur le 25 mai prochain, a pour objectif de replacer l'individu au centre de la gestion des données personnelles en lui donnant plus de contrôle sur ces dernières et en renforçant ses droits. Il impactera le fonctionnement de l'ensemble des acteurs du secteur, privés ou publics, qui interviennent sur la collecte, le traitement et/ou le stockage de données en simplifiant leurs formalités et en offrant un cadre juridique simplifié.

BRUXELLES DANS NOTRE RÉGION



Protection des données personnelles : une formation pour vous mettre en conformité avec le RGPD.

Le Règlement Général européen sur la Protection des Données Personnelles, qui entre en vigueur le 25 mai prochain, fixe un nouveau cadre d'obligations pour toute structure amenée à gérer des données personnelles. Afin de vous apporter des solutions concrètes et d'organisation pour vous mettre en conformité, l'Antenne Savoie [d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises](#) vous propose une conférence sur le sujet le 3 avril prochain dans les locaux de Savoie Technolac.

Pour vous inscrire, c'est [ici](#).



**Centres d'Information Europe Direct : c'est signé !
Une labellisation officialisée à l'Hôtel de Région.**

Réunis à Lyon le 8 mars dernier, les représentants des 7 [centres d'information « Europe Direct » \(CIED\) d'Auvergne-Rhône-Alpes](#) ont échangé avec la Cheffe de la Représentation en France de la

Commission Européenne, [Isabelle Jegouzo](#) à l'occasion de la signature officielle de leur label (2018-2020). Cette dernière a salué le travail exemplaire de mise en réseau de ces structures et leur travail d'information aux citoyens : « *Les affaires européennes sont au cœur du débat public* » a-t-elle rappelé, en évoquant les nombreux enjeux auxquels l'Union européenne doit faire face.

Les CIED ont évoqué plusieurs activités sur lesquelles ils souhaitent coopérer à l'échelle régionale : l'animation d'un Club Europe lancé en février 2017, la création d'un réseau transnational avec des CIED issus de Régions partenaires (Bade-Wurtemberg, Catalogne, Lombardie, Piémont et Vallée d'Aoste) et l'organisation conjointe de dialogues citoyens.

Pour rappel les 7 CIED sont situés à [Aurillac](#) (Cantal), [Moulins](#) (Allier), au [Puy-en-Velay](#) (Haute-Loire), à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), à [Grenoble](#), à [Lyon](#) (pour le territoire incluant Saint-Etienne, le Rhône et l'Ain) et à [Valence](#) (territoire Drôme-Ardèche).

NOTRE RÉGION À BRUXELLES



Le design, facteur d'innovation.

La Cité du Design partage son expérience avec d'autres acteurs européens.

Le 8 mars dernier, un représentant de la [Cité du Design](#), Laurent Vacheresse, était invité à Bruxelles dans le cadre d'un séminaire du réseau [ERRIN](#), réseau des Régions européennes sur la recherche et l'innovation, consacré à l'innovation axée sur le design et au soutien aux industries cultures et créatives. Il a présenté l'expérience de la Cité du Design dans le cadre du programme national « quand le design...entre en résidence » qui visait à sensibiliser les entreprises à la création de valeur par le design à travers les pôles de compétitivité et clusters.

La Cité du Design a accompagné en Auvergne-Rhône-Alpes [Viaméca](#) et Numélink (devenu [Digital League](#)) dans la mise en œuvre de ce programme dont on peut retrouver le déroulé avec des témoignages d'entrepreneurs, et les résultats dans un [ouvrage](#) édité en 2017.

L'expérience « designers en résidence » s'est [poursuivie en 2017](#) avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'accompagnement par La Cité du Design de deux nouveaux pôles, [Imaginove](#) et [Techtera](#).

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)